

L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE

Avec **Guillaume Henry**, président de la MFCE

La Mission française pour la culture équestre, ou MFCE, a pour objet de promouvoir et de développer la culture équestre française, de concourir au maintien de l'inscription auprès de l'Unesco, depuis 2011, de l'Équitation de tradition française sur la liste du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Elle agit en faveur de la reconnaissance de l'ensemble des patrimoines et des cultures liés au cheval, elle encourage la recherche dans ce domaine et agit en faveur de la transmission de la culture équestre française.

Propos recueillis par **Rosine Lagier**.

Le ministère de la Culture, la Fédération française d'équitation et l'IFCE - l'Institut français du cheval et de l'équitation - sont à l'origine de la création de cette mission qui rassemble en outre des représentants des ministères en charge des Sports, de l'Agriculture, des Armées, un représentant des sports équestres militaires, un représentant de la Garde républicaine.

Portrait de Guillaume Henry

Né en 1969 à Paris, Guillaume Henry est connu et reconnu pour ses multiples compétences et son acharnement au travail. Écrivain, historien du cheval et de l'équitation, instructeur d'équitation formé à Saumur, il fut directeur éditorial du secteur « cheval » aux éditions Belin, directeur du développement chez ID éditions, aujourd'hui éditeur chez Caballus éditions.

Il est aussi président fondateur de l'académie Pégase qui remet chaque année deux prix littéraires : le prix Pégase, qui fête ses 35 ans cette année, et le prix Cadre noir, qui fête ses 20 ans. En 2023, il se voit remettre la médaille de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres, une récompense qui salue ce riche parcours culturel et équestre !



▼ Guillaume Henry.

Rosine Lagier : bonjour Guillaume Henry. Le 25 mars 2025, vous avez été élu président de la Mission française pour la culture équestre, succédant à l'éminent Alain Francqueville, qui, entre autres fonctions occupées dans le monde équestre, a été écuyer au Cadre noir de Saumur de 1978 à 1998. Pourquoi et comment s'est faite l'inscription de l'équitation de tradition française sur la liste du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité auprès de l'Unesco ?

Guillaume Henry : ce fut une bien longue histoire qui remonte à 2003 quand l'Unesco a soumis une convention en constants réajustements qui se sont poursuivis jusqu'en 2010 ! En France, le ministère de la Culture fut chargé de sélectionner les candidatures qui ont été examinées au sein de la mission ethnologique créée à cet effet.

En 2008, dans un contexte encore flou et imprécis, proposition est faite d'inscrire le Cadre noir, l'instance, ses pratiques, ses traditions. Il apparaît que l'article 2 met l'accent davantage sur les pratiques équestres que sur l'institution qui les portent.

R. L. : pouvez-vous nous préciser ce que l'Unesco entend par Patrimoine culturel immatériel (PCI) ?

G. H. : la notion de Patrimoine culturel immatériel a été formalisée en 2003 par une convention internationale, ratifiée par la France en 2006. Il faut oublier le sens premier que l'on pourrait mettre spontanément en avant comme la mémoire orale passée. Il s'agit au contraire d'un patrimoine vivant, avec des pratiques vivantes, en constant renouvellement et en perpétuelle évolution en fonction de l'évolution de la société, de l'histoire, avec une éthique : mettre toujours le cheval au

centre de la relation « homme-cheval », une relation étroite avec le cheval, dans une parfaite entente, une compréhension mutuelle, efficace et intime...

Guillaume Henry remonte la grande histoire de l'équitation et c'est un plaisir de l'écouter. Dans un flot de paroles, il part de la guerre à cheval, dont l'entraînement se fait par les tournois et la chasse, poursuit avec l'équitation de Cour, qui naît en Italie au XVI^e siècle pour arriver en France avec les principes d'Antoine de Pluvinet qui évolueront grâce à l'équitation qui va se pratiquer dans des académies comme celle de François Robichon de la Guérinière !

Il enchaîne avec l'évolution et les nouvelles approches du XIX^e siècle que le général L'Hôte synthétisera dans deux ouvrages, puis il parle de la révolution technique amorcée au XX^e siècle avec le capitaine italien Caprilli et sa « monte en avant » qui inspira le colonel Danloux...

Passionnée par l'histoire de l'équitation et connaissant le sujet, j'écoute attentivement mon interlocuteur qui a une parfaite aisance dans la parole, évitant de l'interrompre, les siècles et l'histoire de l'équitation défilant avec, à la fois, rapidité et limpidité. Surpris par mon silence, soudainement Guillaume Henry marque un temps d'arrêt et reprend.

G. H. : excusez-moi, je parle beaucoup et peut-être trop vite aussi... Mais je voulais démontrer que l'on parle toujours « d'équitation française » malgré toutes les évolutions et révolutions apportées par le changement de la société et de nos connaissances...

R. L. : peut-on dire qu'aujourd'hui il existe plusieurs équitations ?

G. H. : l'équitation française n'est pas une pratique particulière, figée. Au XX^e siècle, les fédérations ont mis en place des compétitions : endurance, sauts d'obstacles, etc., qui sont à l'origine des disciplines sportives actuelles et on parle maintenant du XXI^e siècle ! ▶

MISSION
FRANÇAISE
POUR LA CULTURE
ÉQUESTRE



▲ Le général L'Hotte.

► **R. L.:** tous les cavaliers, les enseignants, devraient se sentir concernés. Pourquoi y a-t-il-eut aussi peu de communication autour de cet événement ?

G. H.: tout à fait, la communication de la culture équestre française doit passer par les enseignants, les juges, les entraîneurs, les cavaliers... Mais le dossier a mis du temps à aboutir en raison de beaucoup d'incompréhensions suite à des erreurs de traduction, le dossier et les échanges se faisant en anglais. On a parlé de « clubs » d'équitation, c'est-à-dire en français des associations regroupant un grand nombre de cavaliers de tous niveaux, de tous âges et pas nécessairement fortunés, alors qu'en anglais le mot *club* désigne des associations fermées, élitistes. Notre formulation allait à l'encontre de la philosophie du dossier...

R. L.: avez-vous des projets prioritaires, des missions pour l'avenir ?

G. H.: notre principale vigilance est que ce soit une équitation pratiquée par une large communauté, sans connotation élitiste ; que toutes les


sensibilités se sentent concernées avec toujours le cheval au centre de la relation, dans un souci de décontraction, de souplesse et d'harmonie, sans contraintes sinon celle d'obliger le cheval à prendre plaisir, retrouver le naturel du cheval sous la selle !

Notre mission est de promouvoir et de rassembler. Nous allons retravailler notre site internet, mettre en place une lettre d'information, un livre blanc, des colloques. Nous encouragerons les travaux de recherches universitaires et renforcerons la communication sur deux prix : le prix scientifique qui existe déjà, doté de 3 000 euros, qui récompense une thèse de doctorat, et le prix du spectacle équestre que nous allons créer pour récompenser, comme son nom l'indique, une belle présentation de spectacle. Pour 2027, nous étudions une fiche d'inventaire.

R. L.: comment fonctionne la Mission française pour la culture équestre ?

G. H.: elle se compose d'un Conseil d'administration avec moi-même président ; Olivier Legouis (IFCE),

▼ Un des colloques donné en 2023.




MISSION FRANÇAISE pour la CULTURE ÉQUESTRE

Colloque

LE CHEVAL À PARIS

5 décembre 2023



Musée de la chasse
62 rue des Archives, 75003 Paris
Entrée libre mais inscription obligatoire
auprès de ghedilions@gmail.com

Déroulé/horaires

- MISSION FRANÇAISE pour la CULTURE ÉQUESTRE
- 9h Mot d'accueil
Alain Francqueville
Président de la Mission française pour la culture équestre
- 9h10 Introduction
Serge Lecomte
Président de la Fédération française d'équitation
- 9h15 Le cheval à Paris, une longue histoire
Guillaume Henry
- 9h45 Le cheval dans Paris: économie et contraintes (1850-1914)
Ghislaine Bouchet
- 10h15 Loger les chevaux à Paris à la fin de l'Ancien Régime
Guillaume Fonkenell
- 10h45 Pause
- 11h L'âge d'or du cheval à Paris
Rosine Lagier
- 11h30 Les cirques et spectacles équestres parisiens (XIX^e siècle)
Caroline Hodak
- 12h Des champs de courses à l'hippodrome de courses du XIX^e siècle à nos jours
Jean-François Pré
- 12h30 Déjeuner
- 14h Paris aux sources de l'Équitation de tradition française. (XVII^e-XX^e siècles)
Alain Francqueville
- 14h30 Les manèges parisiens
L'apprentissage équestre de l'académie au club
Didier Bigot
- 15h L'Hippique: une fête mythique au Grand Palais (1901 - 1957)
Caroline Dubail-Letailleur
- 15h30 La statuaire équestre parisienne
Nicolas Chaudun
- 16h Pause
- 16h15 La dernière calèche parisienne
Philippe Delon
- 16h45 Paris en perspective cavalière
Dominique-Laurence Répessé
- 17h15 Conclusion et clôture
Michel Chauveau
Ancien directeur de l'INSEP, membre du comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
- 

secrétaire général; Philippe Molès (FFE), trésorier; le lieutenant-colonel Valette (IFCE), écuyer en chef du Cadre noir; Pascal Mary (FFE); Corine Delhay, présidente de la commission scientifique et Alain Fraqueville. S'y ajoutent des membres invités: Pascal Liévaux, représentant le ministère de la Culture; Lily Martinet, ministère de la Culture; le lieutenant-colonel Duprez, chef des Sports équestres militaires; le colonel Marie-Audrey Leheup, commandant le Régiment de cavalerie de la Garde républicaine.

R. L.: acceptez-vous des adhérents ?

Y a-t-il une cotisation ?

G. H.: toute personne morale ou physique peut adhérer; il n'y a pas de cotisation mais un don, sans montant minimum, est souhaité!

R. L.: comment voyez-vous l'avenir de l'équitation française ?

G. H.: dans les années 1980, apparaît une équitation de détente, de loisir, plus orientée sur la nature. Avec la création de poney-clubs pour développer les sports équestres, l'équitation s'est

féminisée et, dans les années 1990-2000, l'amour du cheval en a fait « un autre moi », on a connu le « cheval-Barbie ». L'éthologie a bousculé certains principes... Tout ceci ponctue, bouscule, enrichit, selon les cas, l'équitation française qui n'a jamais été immuable et figée. Il est fort probable que le XXI^e siècle apportera des changements.

L'équitation française est une réponse d'une incroyable précision aux antispécistes qui voudraient qu'on ne monte plus à cheval, ce qui signifierait sa disparition, sans oublier tous les lieux emblématiques (monuments, musées, manèges, haras) qui constituent un témoignage du passé et des survivances, la transmission d'une mémoire...

Je prends difficilement congé de Guillaume tant il est passionnant. Il me confie en anecdote que dans sa jeunesse, il montait à poney dans le poney-club installé dans l'ancienne ferme du domaine de ses parents. Il les côtoyait, les montait, les brossait, les nourrissait tous les soirs de la semaine et tous les jours de vacances... Et sa grande question était de savoir à quoi les autres enfants pouvaient-ils s'intéresser puisqu'ils n'avaient pas de poneys chez eux! —